

Les Cordeliers, frères parmi le peuple

Ni moines cloîtrés, ni curés de village : les Frères Mineurs sont des religieux mendiants, envoyés dans les bourgs pour prêcher, confesser et soigner. On les appelle Cordeliers à cause de la **corde** qui leur sert de ceinture. À La Chambre, treize d'entre eux ont vécu ici pendant plus de quatre siècles.

1209 SAINT FRANÇOIS RÉUNIT SES PREMIERS FRÈRES	1223 LE PAPE APPROUVE LA RÈGLE	I3 FRÈRES PRÉVUS À LA CHAMBRE EN 1365	21 COUVENTS FRANCISCAINS EN SAVOIE VERS 1500
--	--	---	--



Clé de voûte sculptée d'une fleur, salle capitulaire, XV^e siècle.

« Que les frères ne s'approprient rien, ni maison, ni lieu, ni quoi que ce soit. »

Règle de saint François, 1223, chapitre VI

Des frères, pas des moines

Vers 1209, François d'Assise, fils d'un riche marchand, réunit quelques compagnons pour vivre l'Évangile dans la pauvreté. Le pape approuve leur Règle en 1223 ; François meurt en 1226 et est canonisé dès 1228. Là où les moines se retirent dans leurs abbayes, les Frères Mineurs s'installent dans les villes et vivent de ce qu'on leur donne.

Conventuels

Au XV^e siècle, l'ordre se partage entre les Observants, attachés à la pauvreté stricte, et les Conventuels, qui admettent des biens possédés en commun. La séparation devient officielle en 1517. Le couvent de La Chambre relève des Conventuels : les frères y possèdent leur église, une grange, un cellier et deux moulins sur le Bugeon.

Au service du bourg

Les Cordeliers prêchent et confessent, ce qui les rend précieux aux pèlerins et aux voyageurs de la route du Mont-Cenis. Leur église sert d'église paroissiale à La Chambre. Ils accueillent dans leur clos les sépultures des seigneurs et des familles de la vallée. En 1561, ils sont encore treize, presque tous originaires de la Maurienne.

Rares en Savoie

Dans les anciens diocèses du nord des Alpes, les couvents franciscains restent peu nombreux : une dizaine aux XIII^e et XIV^e siècles, vingt et un vers 1500. Le premier est celui de Chambéry, vers 1220, devenu cathédrale et Musée Savoisien. Celui de La Chambre est aujourd'hui l'un des rares encore debout.

LE VOCABULAIRE DES FRÈRES

Frères Mineurs

Le nom que François donne à ses compagnons : les « plus petits », au service de tous.

Mendiants

Ordres qui renoncent aux revenus fonciers et vivent d'aumônes : Franciscains, Dominicains, Carmes.

Gardien

Le supérieur d'un couvent franciscain, élu par les frères réunis en chapitre.

Chapitre

L'assemblée des frères, tenue dans la salle capitulaire, où se lisent la Règle et les décisions.

Tiers-Ordre

Laïcs qui suivent l'idéal franciscain sans quitter leur famille ni leur métier.

